

X. OPÉRATIONS À DISTANCE

Eb online : la banque en ligne et la banque en ligne mobile (avec 1 seul digipass par titulaire) :
gratuit.

Remplacement du digipass : 25 euros si sur demande du client.

Deuxième et troisième digipass : 25 euros par digipass.

Eb online avec itsme : gratuit.

Limites standards de la banque par internet

	12-18 ans	>18 ans (et représentant légal)
Entre comptes propres (internes)	100.000 euros par semaine (1)	100.000 euros par semaine (2)
De compte à vue à comptes belges et comptes transfrontaliers SEPA (externes)	100 euros par semaine (1)	25.000 euros par semaine (3)
Ordres permanents	Non autorisé	25.000 euros par ordre permanent

- (1) Les limites pour jeunes (12-18 ans) peuvent être diminuées ou augmentées dans chaque agence Europabank par le représentant légal jusqu'aux limites pour adultes. Afin de déterminer le montant maximum sur base hebdomadaire, on tient compte de toutes les méthodes de connexion.

Les virements de comptes d'épargne vers un/des compte(s) à vue auprès d'Europabank pour jeunes (12-18 ans) : limite de 125 euros par mois calendrier (*cette limite a été déterminée par la loi comme le montant maximum pour lequel le mineur d'âge n'a pas besoin d'autorisation de son représentant légal*), pour un montant supérieur, l'autorisation des parents ou du tuteur est nécessaire.

- (2) La limite standard dans eb online est de 100.000 euros par semaine. Cette limite peut être modifiée à minimum 1 euro jusqu'à maximum 500.000 euros. La limite jusqu'à 100.000 euros peut être modifiée dans eb online. Pour des montants plus élevés, vous devez contacter l'agence.
- (3) La limite standard dans eb online est de 25.000 euros par semaine. Cette limite peut être modifiée à minimum 1 euro jusqu'à maximum 500.000 euros. La limite jusqu'à 100.000 euros peut être modifiée dans eb online. Pour des montants plus élevés, vous devez contacter l'agence.